

8 Suisse

Un coup quasi fatal porté aux parcs solaires

VALAIS Les citoyens du canton alpin ont refusé hier le décret qui devait faciliter et accélérer la procédure d'autorisation des grandes installations photovoltaïques. Ils envoient ainsi un message aux autorités: cette solution n'est pas la bonne

GREGOIRE BAUR
@GregBaur

L'exemple est marquant. Mi-juin, les Anniviers présents lors de l'assemblée primaire de leur commune confortaient le projet de leurs autorités consistant à construire un parc solaire alpin sur le domaine skiable de Grimentz-Zinal, à 2450 mètres d'altitude. Un oui à 96%. Ce dimanche, dans les urnes, le résultat est diamétralement opposé. Comme le Valais dans son ensemble, la population du val d'Anniviers a refusé – à un peu plus de 50,6% – le décret cantonal concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques. Un refus qui met un terme quasi définitif à la majorité des projets de parcs solaires alpins prévus en Valais.

En rejetant à près de 54% le texte qui leur était soumis, les Valaisannes et les Valaisans se sont officiellement opposés à un décret qui facilitait et accélérât la procédure d'autorisation des grandes

«Le grand perdant aujourd'hui, c'est le climat. Si on ne veut pas du nucléaire, ni du fossile, comment va-t-on faire?»

VINCENT RIESEN, DIRECTEUR DE LA CHAMBRE VALAISANNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

installations photovoltaïques. Mais personnellement n'est crédule. Derrière ce scrutin se cachait un tout autre enjeu: l'intérêt que porte la population aux parcs solaires alpins. Pour la première fois, depuis l'offensive «Solarexpress» et la loi urgente facilitant la construction de grandes installations solaires alpines, votée par le parlement fédéral en septembre 2022, le peuple avait son mot à dire. Et le résultat est clair: les Valaisans ne veulent pas de ces installations sur leurs sommets.

De suspense, il n'y en a pas eu ce dimanche. Dès midi et la publication des premiers résultats le verdict était limpide. Si le Valais est scindé en deux, avec une partie germanophone favorable à près de 68% au décret, le vote du Valais romand a – une fois n'est pas coutume – fait pencher la balance.

Dans le camp des opposants au texte, réunis dans un bar de Sion, les sou-

riers sont larges, l'heure est à la fête. «Ce résultat est un message envoyé aux autorités, cantonales et fédérales, analyse Jérémy Savioz, le chargé d'affaires de Pro Natura Valais. Les Valaisannes et les Valaisans expriment leur incompréhension. Ils ne comprennent pas pourquoi moins de 10% des toits de notre pays sont équipés de panneaux solaires, ni les raisons qui font que ce soit toujours aussi lent et cher de poser de telles installations chez les privés, alors que, parallèlement, on veut en déployer dans des surfaces vierges et naturelles.» Pour le président du comité référendaire, le vote de ce dimanche ne matérialise pas «un clivage gauche-droite ou écolo contre ceux qui ne le sont pas. C'est simplement le bon sens qui a prévalu.»

Une résonance nationale espérée

Conseiller national vert, Christophe Clivaz abonde dans ce sens. L'élu espère que la décision valaisanne aura une résonance nationale. «Paniqué par un souci de manque d'électricité en hiver, les élus, que ce soit au niveau fédéral ou cantonal, se sont rués sur une solution qui est mauvaise. Elle ne l'est pas seulement pour le paysage et la nature, mais aussi d'un point de vue économique. Cela n'a aucun sens d'aller en haute altitude, alors qu'il existe de nombreuses infrastructures à couvrir de panneaux», appuie-t-il. Et de préciser qu'au vu de l'évolution du solaire de toiture, les installations posées entre 2022 et 2024 produiront un térawattheure supplémentaire en hiver (au total près de 4 TWh sur l'année), soit ce qui est espéré des parcs solaires alpins d'ici à 2030.

S'il avoue facilement qu'au moment de la collecte de signatures pour faire aboutir le référendum, il ne croyait guère à une victoire, Jérémy Savioz a senti le vent tourner au fil des semaines. Dans l'assistance, certains estiment même qu'un gros coup de pouce est venu du canton de Vaud et plus particulièrement de Roger Nordmann. Le conseiller national socialiste n'a pas hésité à militer en faveur du décret, sur les réseaux mais aussi à la télévision locale Canalg. «En Valais, on n'aime pas vraiment qu'on nous dise quoi voter», sourit-on autour d'un verre de blanc.

Le camp des partisans avait-il anticipé la défaite? Il ne s'est en tout cas pas réuni ce dimanche pour découvrir les résultats du scrutin. Au bout du fil, Vincent Riesen, le directeur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, qui coordonnait la campagne du comité partisan, parle d'une «victoire de l'obstructionnisme» et de «ses agents les



Ici, une installation test de panneaux solaires pour le projet Grengiols-Solar à une altitude de 2500 mètres. Hier, les Valaisans ont refusé à près de 54% le décret qui permet d'accélérer les procédures d'autorisation des grands projets solaires alpins. (GRENGIOLS, 20 JUILLET 2023 / JEAN-CHRISTOPHE BOTTI / KEYSTONE)

plus zélés». Il s'étonne d'une alliance contre nature entre d'un côté «les anti-nucléaires et anti-fossiles» et de l'autre «les pro-nucléaires et climatoseptiques», qui a débouché sur un résultat qui est un «vrai signal inquiétant pour la politique énergétique de notre pays». «Le grand perdant aujourd'hui, c'est le climat, assure-t-il. Si on ne veut pas du nucléaire, ni du fossile, comment va-t-on faire? Plus on retarde la construction de centrales indigènes, propres et renouvelables, plus on importe de l'électricité produite avec du charbon et donc plus on rejette de CO₂ dans l'atmosphère.» Vincent Riesen se dit donc très inquiet pour la suite.

Mais la suite, justement, se fera-t-elle sans parcs solaires alpins en Valais? Pas forcément. Car le peuple a rejeté l'accélération de la procédure d'autorisation des grandes installations photovoltaïques, mais pas ces dernières en elle-

même. «Le Valais a raté le train express, il va prendre le régional», image Roberto Schmidt, le conseiller d'Etat chargé de l'Energie. En d'autres termes, les projets ne sont pas définitivement morts, mais ils sont dans un état critique, car ils devront suivre la procédure prévue dans la législation cantonale sur les constructions. Ils sont donc de la compétence de la Commission cantonale des constructions (CCC), avec des voies de recours au Conseil d'Etat, puis au Tribunal cantonal et enfin au Tribunal fédéral.

De longues procédures en vue

Ces procédures pourraient ainsi être longues, or les porteurs de projet n'ont pas de temps. S'ils entendent profiter des subventions fédérales, qui pourraient couvrir jusqu'à 60% des coûts d'investissement – contre 30% via les subventions ordinaires, a indiqué hier le Département valaisan des finances et de l'éner-

gie à l'ATS -, ils doivent pouvoir injecter dans le réseau au moins 10% de la production escomptée de l'installation d'ici à fin 2025. «Ce sera compliqué, souffle Roberto Schmidt. Si les ONG s'opposent à un projet, il ne sera pas possible d'avoir une décision du Tribunal fédéral puis, en cas de décision favorable, de construire l'installation en un an et demi.» Mais le ministre ne s'avoue pas vaincu. Il assure qu'il va rapidement transférer à la CCC les dossiers du parc solaire de Gondo et de celui, flottant, du lac des Toules, qu'il a déjà sur son bureau.

De son côté, Christophe Clivaz craint que les règles du jeu ne changent en cours de route. «Certains élus à Berne ont l'envie de repousser de quelques années le délai de fin 2025, car ils sont en train de se rendre compte que les projets miracles sont compliqués à réaliser», indique-t-il. Et de conclure: «J'espère que le vote du Valais les fera réfléchir.»

COMMENTAIRE

Le vote du cœur est peut-être aussi celui de la raison

LAURE LUGON ZUGRAVU
@laurelugon

Dimanche, le Valais a voté avec le cœur et avec les yeux. Recourir de larges pans des Alpes de panneaux photovoltaïques pour parer à l'éventuel manque d'électricité en hiver et par souci de durabilité, c'est bon. Difficile de jeter la pierre aux habitants du Vieux-Pays. Il est toujours plus facile de réclamer des efforts aux voisins que d'en faire dans son propre jardin. Les multiples recours contre les parcs éoliens le prouvent, si besoin était.

Les partisans déçus raillent la victoire de l'axe contre nature – Vert-e-s, UDC Valais romand et PS Valais romand – qui s'est constituée contre ce projet de politique énergétique. Mais on peut aussi lire cette alliance autrement:

lorsque des ennemis irréductibles pacifisent, il y a peut-être de quoi douter du bien-fondé de la chose.

C'est là qu'il faut analyser les raisons que les partisans du projet estimaient imparables mais que le cœur ne connaît point. Fallait-il bricoler des solutions dans l'urgence, devant la crainte de pénurie d'électricité qui s'est révélée finalement infondée l'hiver passé? Fallait-il passer outre les arguments esthétiques en balafant les Alpes et faire fi des préventions concernant la faune et la flore, qui s'en seraient sans doute mal portées? Fallait-il accepter que le citoyen consommateur paie deux fois, d'abord en subventionnant massivement des entreprises qui allaient ensuite pouvoir lui revendre cette électricité?

Pas sûr, car l'avènement de parcs solaires alpins n'est pas la tentative de

la dernière chance. Peut-être faudrait-il envisager d'attribuer aux privés une partie de ces fonds pour accélérer la pose de photovoltaïque sur les toits du bâti. On peut aussi réfléchir à la surélévation des barrages. Avec le temps, leurs silhouettes grandioses et inquiétantes et leurs lacs turquoise font partie de notre patrimoine historique et esthétique. Les rehausser serait moins laid qu'installer des rideaux noirs sur des versants alpins.

Quoi qu'il en soit, le vote valaisan est un message clair envoyé à Berne et qui n'a rien à voir avec l'esprit frondeur des citoyens de ce canton alpin: il n'y a pas de solution miracle pour accélérer la transition énergétique. Déjà, l'UDC relance le débat sur le nucléaire et il faudra faire avec. Et même si le débat est électrique, la fuite en avant n'est pas une réponse pertinente. ■

EN BREF

30 degrés et plus dans plusieurs communes

La barre des 30 degrés a été franchie hier dans de nombreuses communes de Suisse. La température la plus élevée a été relevée à Lebstadt (AG) avec 31,4°C. En Suisse romande, Method (VD) a la palme avec 31,1°C, pouvait-on lire sur le site de Météosuisse. A Delémont, le mercure a grimpé à 31°C, à Genève-Cointrin 30,7°C, à Sion 30,5°C, à Berne et Zurich 29,9°C et à Neuchâtel 29,5°C. Fribourg et Pully (VD) ont également profité de cette météo estivale tardive avec 28,6°C et 28,5°C. ATS

Cyclistes accidentés: un cortège silencieux à Genève

A Genève, en à peine quatre mois, trois personnes ont perdu la vie au guidon de leur vélo, alors qu'il n'y avait eu qu'un décès de cycliste en 2022. Pro Vélo demande aux autorités d'agir afin de mieux protéger les deux-roues sur la route. L'association a organisé hier un cortège silencieux à travers la ville. Une centaine de cyclistes ont défilé sous une chaleur accablante, partant du quartier des Pâquis pour rejoindre le Collège de Staël, 5 kilomètres plus loin. ATS

Le socialiste Frédéric Mairy vise le Conseil d'Etat

Le Parti socialiste neuchâtelois a désigné samedi Frédéric Mairy comme son candidat à la succession de Laurent Kurth, qui a annoncé fin août son retrait du Conseil d'Etat. L'élection complémentaire est prévue le 26 novembre. Frédéric Mairy, candidat en avril 2021, s'est déclaré toujours intéressé par la fonction. Conseiller communal à Val-de-Travers et président de l'association des communes neuchâteloises, il a été choisi à l'unanimité par son parti, a indiqué ce dernier. ATS

Un avion de Swiss atterrit sans une seule valise à bord

Un avion de Swiss reliant Zurich à Bilbao, est arrivé samedi à destination sans un seul bagage en soute, à la grande surprise des 111 passagers, ont rapporté les médias hier, la compagnie accusant le manque de personnel au sol. Les passagers ont affirmé au *Blick* qu'aucun personnel de Swiss n'était présent au sol à Bilbao et qu'ils avaient attendu plus de deux heures pour récupérer leurs bagages, avant que le personnel de la compagnie Iberia ne les informe que l'avion avait atterri sans ces derniers. AFP